



FNEK
Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie

FNEK c/o FAGE

5 rue Frédéric LEMAÎTRE

75020 PARIS

ÉDITION SPÉCIALE – RÉFORME

FNEK **Kit d'aide à l'orientation des lycéens**

Janvier 2016

+ d'infos sur :
www.FNEK.fr

* Document valable pour l'année 2015-2016.

Les informations présentes sont susceptibles de changer d'une année à l'autre.

Présentation

Ce livret est principalement destiné aux lycéens désireux de s'orienter vers les études de kinésithérapie, mais peut également être un support d'informations pour toute personne souhaitant intégrer un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK). Nous vous y expliquerons de manière simple et précise comment intégrer un Institut de Formation, et quelles spécificités caractérisent ces derniers. Ce Kit est édité annuellement et mis à jour par la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK). Il vous apportera, nous l'espérons, les clés pour bien vous orienter et atteindre votre objectif : **Devenir Kinésithérapeute.**



« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles »

James Dean

SOMMAIRE :

Situation de la formation :

Comment accéder aux études de kiné ?

La réforme des études

Les différentes voies d'accès

Coût des études

Textes de loi

La liste des IFMK

Les spécificités de chaque IFMK

Quel parcours choisir pour accéder à un IFMK?

Quel(s) type(s) de Baccalauréat me faut-il ?

Quelles sont les compétences nécessaires pour réussir la filière d'accès aux études de kinésithérapie ?

Quelles sont les spécificités des filières d'accès à la formation ?

Présentation de la FNEK

Missions/Objectifs

Quelques actions

Annexe : tableau récapitulatif des places par IFMK et par université de rattachement pour la rentrée 2017 en Île-de-France.

Situation de la formation :

Comment accéder aux études de kiné ?

Pour intégrer un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK), il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir plus de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission
- Justifier de l'obtention du baccalauréat français ou d'un titre admis en dispense, ou de la réussite à un examen spécial d'entrée à l'université, ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires, ou justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Plusieurs possibilités s'offrent aux lycéens et étudiants pour intégrer un IFMK.

La réforme des études

Une réforme est mise en place dans les IFMK dès septembre 2015. Celle-ci modifie les modalités d'accès aux instituts de formation, le nombre d'années d'études et le niveau de reconnaissance du Diplôme d'État.

D'après la publication des textes réglementaires des 16 juin et 2 septembre 2015, **le concours Physique – Chimie – Biologie est supprimé** définitivement après la rentrée 2016.

L'autre modification majeure apportée, est **l'allongement de la durée de formation en IFMK**, qui est passé de 3 à 4 années à partir de la rentrée 2015.

De plus, toujours d'après les arrêtés et décret, tout **diplômé d'état recevra 240 ECTS** (European Credits Transfer System) pour les 4 années de formation, ainsi que 60 ECTS pour l'année de formation/sélection universitaire suivie (si l'étudiant souhaite poursuivre ses études). Les ECTS sont utilisés pour la reconnaissance des enseignements dans le Système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche européen. Pour résumer, ils permettent la mobilité européenne, les réorientations dans d'autres formations (équivalences), et servent à l'entrée dans le cursus universitaire, ...

La formation en kinésithérapie prend également une forme universitaire, accompagnée d'un changement de paradigme. En effet, la formation permettant de valider des Unités d'Enseignement (UE) représentant des domaines thématiques de formation. Elles s'inscrivent dans l'approche globale par compétence de la formation qui ont préalablement été rapprochées des nécessités de la profession. Elles sont valorisées par des ECTS à chaque semestre.

Les différentes voies d'accès

La PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé)

Le mode de sélection par PACES est le plus répandu et dépend des instituts et des universités auxquels ils sont affiliés. Parfois, un classement en rang utile dans la voie générale suffit à intégrer un IFMK. Dans d'autres cas, il faut valider des unités d'enseignement spécifiques au concours d'entrée en IFMK.

Ce mode de sélection concerne aujourd'hui la majeure partie des étudiants, et tend à se généraliser dans le cadre de la réingénierie du Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute. Même si l'étudiant n'est pas classé en rang utile, la validation de l'année (moyenne > 10/20) lui permet de se réorienter dans une autre filière universitaire et d'avoir une reconnaissance de son année effectuée. Un certain nombre d'étudiants redoublent cette année pour réussir dans la voie qu'ils désirent. Un seul redoublement est autorisé, sauf voie dérogatoire.

Cette année permet notamment l'acquisition de connaissances en anatomie et physiologie qui seront utiles et à réinvestir par la suite, dans la formation de kinésithérapeute.

La L1 STAPS (Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives)

La validation de la première année de licence de STAPS peut permettre d'intégrer un IFMK, sous réserve de classement en rang utile. Dans certaines universités, il n'est pas possible de présenter deux fois le concours à l'issue de la L1 ; il n'est donc pas possible d'y redoubler pour retenter sa chance.

C'est une voie d'accès de plus en plus présente, secondant la PACES. La validation de l'année permet de se réorienter vers une autre filière universitaire. À nouveau, les cours suivis durant cette première année (anatomie-physiologie, biomécanique, psychologie...) permettent d'avoir un socle de connaissances qui sera réutilisé en IFMK.

La L1 Sciences

Au même titre que la L1 STAPS, la validation de la première année de licence Sciences peut permettre d'intégrer un IFMK, sous réserve de classement en rang utile. Cet accès aux IFMK est moins répandu que les deux voies universitaires évoquées précédemment, mais elle fait partie des voies légales d'accès aux études de kinésithérapie.

Le concours PCB (Physique-Chimie-Biologie)

C'est un concours privé, organisé de manière dérogatoire au titre de l'année 2015-2016, de manière autonome par 13 IFMK en France. Il porte sur le programme de première et de terminale S en Physique (coefficient 2), en Chimie (coefficient 1) et en Biologie (coefficient 2). Cette voie de sélection sera supprimée par arrêté interministériel dès l'année 2017, il est donc recommandé de s'orienter vers une année universitaire donnant accès à la formation en kinésithérapie.

Pour intégrer un IFMK par cette voie, plus de 95% d'étudiants passent par au moins une année d'école préparatoire pour s'assurer ou augmenter leurs chances de réussite au concours. La plupart du temps, il est même nécessaire de faire 2 années de prépa, voire plus. L'école préparatoire n'est pas en partenariat avec l'IFMK : il est possible de faire n'importe quelle prépa pour n'importe quel concours. Ces années ne sont pas formatives et elles ne donnent lieu à aucune reconnaissance. En cas d'échec, elles ne permettent pas de réorientation. De plus, le coût de cette année préparatoire peut être très élevé (avoisine les 3000€), auquel il faut ajouter le coût des nombreux concours auxquels l'étudiant se présente (généralement 100€ par concours).

Le cas des sportifs de haut niveau

Il s'agit de cas particuliers. Ces derniers peuvent intégrer certains IFMK, suite à la présentation d'un dossier, sans passer par un concours et selon un numérus clausus particulier défini par la région. L'accès à la formation sera certainement modifié pour les années à venir, suite à un aménagement de la Réforme des études les concernant ; il leur faudra probablement avoir validé une année de licence pour être éligible à l'entrée en IFMK.

Le cas des étudiants déficients visuels

Des IFMK sont spécialisés pour recevoir des étudiants déficients visuels. Une fois le baccalauréat en poche, ils sont accessibles sur dossier, permettant d'intégrer une première année de préparation puis quatre années de formation. Des réorientations au sein de ces Instituts de Formations sont également envisageables. De nouvelles modalités d'accès pourraient être définies prochainement suite à la réingénierie du diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeute en 2015.

Les entrées dérogatoires

Il est possible d'entrer en formation de kinésithérapie par un système de validation d'acquis. Ces entrées dérogatoires sont dépendantes des instituts de formation et ne peuvent excéder 5% des quotas annuels.

Elles sont possibles pour les titulaires : d'un diplôme d'Etat d'infirmier, de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien ou de manipulateur d'électroradiologie médicale, d'un diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, d'un certificat de capacité d'orthophoniste ou d'orthoptiste, et les titulaires d'un diplôme de formation générale en sciences médicales, maïeutiques, odontologiques ou pharmaceutiques.

De même, les titulaires d'une licence dans le domaine sciences, technologies, santé, les titulaires d'une licence en sciences mention « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) et les titulaires d'un diplôme reconnu au grade master sont éligibles à une entrée dérogatoire.

L'admissibilité se fait sur dossier (comprenant un curriculum vitae, les copies des titres et diplômes, un certificat médical attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication

physique et psychologique à l'exercice de la profession et une lettre de motivation) et l'admission se fait sur entretien.

Coût des études

Il faut ajouter aux frais annoncés ci-dessous la cotisation à la Sécurité Sociale étudiante, fixée à 215€ pour l'année 2015-2016. De plus, des frais annexes peuvent s'ajouter selon les IFMK : blouses, livres...

Pour plus d'informations sur les coûts en général (loyers, alimentation, ...) il est possible de se référer au "Coût de la rentrée", édité chaque année par la FAGE, et au "Coût des études" de la FNEK.

Textes de loi

Pour l'admission en IFMK :

Arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute et

Arrêté du 31 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Pour l'admission des SHN (Sportifs de Haut Niveau) :

Arrêté du 26 août 2010 relatif aux dispenses d'épreuves accordées aux sportifs de haut niveau pour l'admission dans les instituts de formation en masso-kinésithérapie, en pédicurie-podologie, en ergothérapie et en psychomotricité (en cours de modification)

Pour l'année spécifique des étudiants déficients visuels :

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif à l'année spécifique aux études en masso-kinésithérapie pour personnes en situation de handicap d'origine visuelle

Pour les 4 années de formation en institut :

Décret et arrêté du 2 septembre 2015 relatifs au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

La liste des IFMK

Il y a actuellement 43 instituts, 2 antennes en métropole, 4 instituts sont dédiés aux déficients visuels, et 2 instituts situés en outre-mer.

INSTITUT DE FORMATION	VILLE	DEPARTEMENT
IFMK	VICHY	03
IFMK	NICE	06
IFMK	MARSEILLE	13
IFMK	DIJON	21
IFPS	BESANÇON	25
IFMK	BELFORT-MONTBÉLIARD	25
IFMK	LA MUSSE	27
IFMK	BREST	29
IFMK	TOULOUSE	31
IRFSS Aquitaine	BÈGLES	33
IMS	BORDEAUX	33
IFMK	MONTPELLIER	34
IFPEK	RENNES	35
IFMK	GRENOBLE	38
IFMK	DAX	40
IFMK	SAINT-ÉTIENNE	42
IFM3R	NANTES	44
IFMK	ORLÉANS	45
IFMK	REIMS	51
IFMK	LAVAL	53
ILFMK	NANCY	54

IKPO	LILLE	59
IFMKNF	LILLE	59
IFMK	ALENÇON	61
IFMK	BERCK	62
IFMK	STRASBOURG / MULHOUSE	67
IFMK	LYON	69
ADERF	PARIS	75
APHP	PARIS	75
ASSAS	PARIS / SAINT QUENTIN	75
CFRP	PARIS	75
EFOM	PARIS	75
Saint Michel	PARIS	75
IFMK	ROUEN	76
IFMK	MEULAN-LES-MUREAUX	78
IFMK	AMIENS	80
IFMK	POITIERS	86
IRFSSL	LIMOGES	87
ILFOMER	LIMOGES	87
CEERF	SEINE-SAINT-DENIS	93
ESMKP, Ecole Danhier	SEINE-SAINT-DENIS	93
Ecole de Masso Kiné. CFPAMP et L Guinot	VILLEJUIF	94
ENKRE	VAL-DE-MARNE	94
IFMK	FORT DE FRANCE	972
IFMK	SAINT DENIS	974

Les spécificités de chaque IFMK*

ALSACE – CHAMPAGNE ARDENNE - LORRAINE

67 – Strasbourg / Mulhouse

Institut public.

Sélection par PACES à l'université de Strasbourg, avec unité d'enseignement spécifique rééducation – 80 places : 60 à Strasbourg et 20 à Mulhouse (antenne de l'IFMK de Strasbourg).

Frais par année : 184€

51 – Reims

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Reims, avec filière spécifique rééducation – 30 places

Sélection par STAPS à l'université de Reims, avec module anatomie/ physiologie coefficienté – 10 places

Frais par année : 195€

54 – Nancy

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES, avec voie spécifique kiné, à l'université de Nancy – 80 places

Sportif de haut niveau – 2 places

Frais par année : 349€

AQUITAINE – LIMOUSIN – POITOU CHARENTES

33 – Bègles

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES à l'université de Bordeaux avec voie spécifique kiné – 18 places

Sélection par concours privé PCB – 17 places en 2016

Sportif de haut niveau : 5 places

Frais par année : 6800€

33 – Bordeaux

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Bordeaux, avec une voie spécifique kiné – 43 places

Frais par année : 1060€

40 – Dax

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Bordeaux, avec une voie spécifique kiné – 30 places

Sportif de haut niveau : 1 place

Frais par année : 1055€

86 - Poitiers

Institut public
Sélection PACES à l'université de Poitiers – 60 places
Frais par année : 184€

87 - Limoges (IRFSSL)

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université de Limoges – 26 places
Sélection par STAPS à l'université de Limoges – 12 places
Sélection par L1 Sciences à l'université de Limoges – 10 places
Sportif de haut niveau – 1 place
Frais par année : 5000€

87 - Limoges (ILFOMER)

Institut public
Sélection par PACES à l'université de Limoges – 11 places
Sélection par STAPS à l'université de Limoges, avec une voie spécifique kiné – 5 places
Sélection par L1 Sciences à l'université de Limoges – 4 places
Frais par année : 1560€

87 - Limoges (IFMK de l'APSAH)

Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels (privé)
Admission sur dossier

AUVERGNE - RHONE ALPES**03 - Vichy**

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université d'Auvergne (Clermont Ferrand/ Vichy) – 70 places
Sélection par L1 STAPS à l'université Blaise Pascal – 10 places
Frais par année : 4600€

38 - Grenoble

Institut public
Sélection par PACES à l'université de Grenoble Alpes – 33 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Grenoble Alpes – 9 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Savoie Mont Blanc – 2 places
Sélection par L1 Sciences et Technologie à l'université de Grenoble Alpes – 9 places
Sélection par L1 Biologie à l'université de Savoie Mont-Blanc – 1 place
Sportifs de haut niveau – 2 places (maximum)
Frais par année : 580€

42 - Saint Etienne

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université de Saint-Etienne, avec une voie spécifique kiné – 60 places
Sportif de haut niveau – 1 place si L1 validée au préalable
Frais par année : 5433€

69 - Lyon

Institut public intégré à l'université
Sélection par PACES à l'université de Lyon I (Lyon Est et Lyon Sud) – 65 places
Frais par année : 2565€

69 - Lyon

Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels (privé)
Admission sur dossier

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ**21 - Dijon**

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université de Dijon – 80 places
Frais par année : 5250€

25 - Besançon

Institut public
Sélection par APEMR (Année Préparatoire aux Etudes de la Rééducation) à l'UFR sciences médicales et pharmaceutiques, université de Besançon – 50 places
Frais par année : 560€

25 - Belfort-Montbéliard

Prévision d'ouverture pour la rentrée 2016-2017. Sélection par APEMR (Année Préparatoire aux Etudes de la Rééducation) à l'UFR sciences médicales et pharmaceutiques, université de Besançon – 30 places (sous réserve d'ouverture)

BRETAGNE**29 - Brest**

Institut public
Sélection par PACES à l'université de Bretagne Occidentale, avec voie spécifique kiné – 20 places
Sélection par STAPS à l'université de Bretagne Occidentale – 5 places
Sélection par STAPS à l'université de Rennes II – 5 places
Sportif de haut niveau : 1 place
Frais par année : 6190€

35 - Rennes

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université de Rennes I – 28 places
Sélection par PACES à l'université de Bretagne Occidentale – 15 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Rennes I – 28 places
Sélection par L1 STAPS à l'université Bretagne Occidentale – 7 places
Sélection par L1 Physique Chimie Sciences de la Terre et Mécanique à l'université de Rennes I – 6 places
Frais par année : 6600€

CENTRE**45 - Orléans**

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Tours – 63 places

Sélection par STAPS à l'université d'Orléans – 15 places

Sélection après L1 Sciences à l'université d'Orléans – 6 places

Sélection après L1 Sciences à l'université de Tours – 6 places

Frais par année : 184€

ÎLE-DE-FRANCE**75 - ADERF**

Institut privé à but non lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) – 51 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Descartes (Paris V) – 30 places

(Sélection par L1 Sciences à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) – 0 à 11 places en fonction du nombre de reçus en filière Kinésithérapie en PACES à l'UPMC)

Frais par année : 8800€

75 - APHP

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Créteil (Paris XII) – 8 places

Sélection par PACES à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) – 10 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Descartes (Paris V) – 8 places

Sélection par STAPS à l'université de Créteil (Paris XII) – 10 places

Sélection par STAPS à l'université de Paris Descartes (Paris V) – 10 places

Frais par année : 184€

75 - ASSAS

Institut privé à but lucratif

Pour la rentrée 2016

Sélection par concours PCB – 70 places

Sélection par PACES à l'université Paris Descartes – 8 places

Sélection par PACES à l'université de Saint Quentin en Yvelines – 30 places

Sélection par L1 STAPS à l'université Paris Descartes – 8 places

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université de Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) – 25 places → Intégration au sein de l'antenne Assas Saint Quentin en Yvelines

Sélection par PACES à l'université de Paris Descartes – 20 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Créteil – 15 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Sud – 15 places

Sélection par L1 STAPS à l'université d'Evry – 10 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris Descartes – 10 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris Sud – 5 places

Sélection par L1 Biologie à l'université de Cergy Pontoise – 10 places

Sélection par L1 Biologie à l'université de Paris Descartes – 5 places

Sélection par L1 Biologie à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines – 1 à 5 places →
Intégration au sein de l'antenne Assas Saint Quentin en Yvelines

Frais par année : 8900€

75 - CFRP

Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels (privé)
Admission sur dossier

75 - EFOM

Institut privé à but non lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB – 90 places

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université de Paris Descartes – 10 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Diderot (VII) – 20 à 30 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Sud (XI) – 20 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris Descartes (V) – 0 à 10 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris Sud (XI) – 10 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Créteil (XII) – 10 places

Sélection par L1 Sciences (BCST) à l'université de Paris Sud (XI) – 5 places

Sélection par L1 Sciences (PCST) à l'université de Paris Sud (XI) – 5 places

Frais par année : 8880€

75 - Saint Michel

Institut privé à but lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB en 2016.

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université de Paris Sud (XI) – 15 places

Sélection par PACES à l'Université de Versailles, Saint Quentin – 6 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris Sud (XI) – 10 places

Sélection par L1 STAPS à l'université d'Evry Val d'Essonne – 8 places

Sélection par L1 Sciences à l'université de Versailles, Saint Quentin – 5 places

Frais par année : 8850€

78 - Meulan les Mureaux

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Versailles, Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) – 30 places pour 2016

Sélection potentielle par L1 Sciences à l'Université de Versailles, Saint Quentin – 5 places pour 2017

Frais par année : 1750€ si moins de 25 ans (8000€ si plus de 25 ans).

93 - CEERRF

Institut privé à but lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) – 12 places
Sélection par PACES à l'université Paris XII (Créteil) – 10 places
Sélection par PACES à l'université Paris XI (Paris Sud) – 10 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris V (Descartes) – 6 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris X (Nanterre) – 5 places
Sélection par L1 STAPS à l'université de Paris XI (Paris Sud) – 5 places
Sélection par L1 Sciences à l'université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines – 5 places
Sélection par la L1 Sciences à l'université de Paris XI (Paris Sud) – 2 places

Frais par année : 8900€

93 - ESMKP - (Liège)

Institut privé à but lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB – 70 places

Pour la rentrée 2017 :

Sélection par PACES à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) – 70 places

Frais par année : 11000€

94 - Ecole de Masso Kiné. CFPAMP et L Guinot

Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels (privé)

Admission sur dossier

94 - Saint Maurice

Institut public

Sélection par PACES à l'université Paris Diderot (VII) – 16 places

Sélection par PACES à l'université Paris Sud (XI) – 16 places

Sélection par PACES à l'université Paris Est Créteil Val de Marne (XII) – 16 places

Sélection par PACES à l'université de Paris Nord – 6 places

Sélection par STAPS à l'université de Paris Sud (XI) – 10 places

Sélection par STAPS à l'université de Paris Est Créteil Val de Marne (XII) – 10 places

Sélection par STAPS à l'université de Paris Nord (XIII) – 6 places

Sportifs de haut-niveau – 10 places

Frais par année : 444€

Retrouvez en annexe le tableau récapitulatif des répartitions des places par IFMK et par université de rattachement pour la rentrée 2017 en IDF.

LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES**34 - Montpellier**

Institut privé à but non lucratif

Sélection par concours PCB – 70 places

Sélection par PACES à l'université de Montpellier – 25 places

Frais par année : 5800€

31 - Toulouse

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Toulouse pour 2016

Frais par année : 650€

NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE**59 - Lille Catho (IKPO)**

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES à l'université Catholique de Lille, avec voie spécifique kiné et par PACES à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné – 37 places

Sélection par STAPS à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné – 22 places

Sélection par la faculté Ingénierie et Management de la Santé à l'université Lille 2, avec voie spécifique kiné – 15 places.

Frais par année : 5280€

59 - Lille Etat (IFMKNF)

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES à l'université Catholique de Lille, avec voie spécifique kiné et par PACES à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné – 51% des places

Sélection par STAPS à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné – 29% des places

Sélection par la faculté Ingénierie et Management de la Santé à l'université Lille 2, avec voie spécifique kiné – 21% des places

Frais par année : 4845€

62 - Berck

Institut privé à but non lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB - 70 places

Pour la rentrée 2017 : 70 places au total

Sélection par PACES à l'université Catholique de Lille, avec voie spécifique kiné et par PACES à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné

Sélection par STAPS à l'université de Lille II, avec voie spécifique kiné

Sélection par la faculté Ingénierie et Management de la Santé à l'université Lille 2, avec voie spécifique kiné.

Frais par année : 3750€ (pour l'année 2015)

80 - Amiens

Institut public

Intégré à l'université de Picardie Jules Verne

Sortie DE Masseur Kinésithérapeute et Diplôme de Master en Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice)

Sélection par PACES à l'université d'Amiens – 35 places

Sélection par STAPS à l'université d'Amiens et Cuffies – 15 places au total

Frais par année : 378€

NORMANDIE**27 - La Musse**

Institut privé à but non lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par concours PCB

Sélection par PACES à l'Université de Rouen – 15 places

Sélection par L1 Biologie et L1 STAPS à Rouen – 5 places : classement par rang utile puis entretien pour classement final

Pour la rentrée 2017 : suppression du concours PCB, redistribution des places sur les voies d'accès universitaires.

Frais par année : 4500€

76 - Rouen

Institut public

Sélection par PACES à l'université de Rouen, avec voie spécifique kiné

Frais par année : 184€

61 - Alençon

Institut privé à but non lucratif

Pour la rentrée 2016 :

Sélection par PACES à l'université de Caen – 30 places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Caen – 10 places

Sélection par L1 Biologie à l'université de Caen – 10 places

Sélection par concours PCB – environ 45 places

Pour la rentrée 2017 : totalité des places réparties entre les trois voies d'accès suivantes

Sélection par PACES à l'université de Caen – majorité des places

Sélection par L1 STAPS à l'université de Caen

Sélection par L1 Biologie à l'université de Caen

Frais par année : 5900€

PAYS DE LA LOIRE

44 - Nantes

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES à l'université de Nantes – 60 places

Sélection par STAPS à l'université de Nantes, avec une UE spécifique – 32 places

Sportif de haut niveau – 2 places

Frais par année : 5940€

53 - Laval

Institut public

Sélection par Pluripass à l'université d'Angers – 28 places

Sélection par L1 STAPS à l'université du Maine – 10 places

Frais par année : 2730€

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

06 - Nice

Institut privé à but non lucratif

Sélection par PACES à l'université de Nice Sophia-Antipolis – 50 places
Sélection par PACES à l'université de Corte – 3 places
Sportifs de haut niveau – 2 places
Frais par année : 3600€

13 - Marseille

Institut privé à but non lucratif
Sélection par PACES à l'université d'Aix-Marseille, avec voie spécifique kiné – 140 places
Sportif de haut niveau – 2 places
Frais par année : 4050€

LA RÉUNION

974 - La Réunion

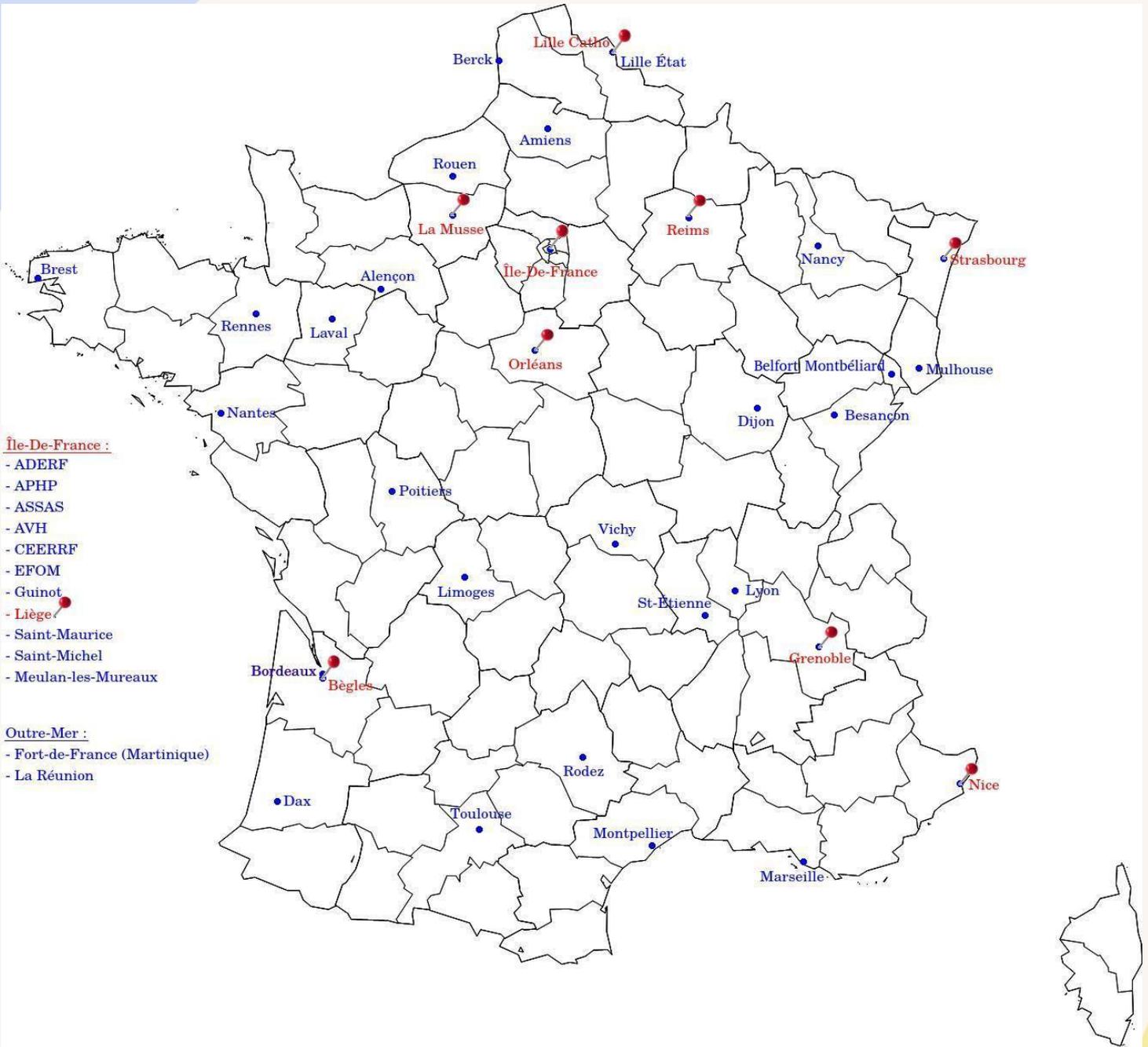
Institut public
Sélection par PACES à l'université de Saint-Denis-de-la-Réunion, avec une voie spécifique
– 20 places
Frais par année : 184€

MARTINIQUE

972 - Fort de France

Institut public
Sélection par PACES à l'université Antilles-Guyane
Frais par année : 710€

*Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif. Dans le contexte de réingénierie de la formation elles demandent parfois à être confirmées auprès des UFR et IFMK en question.



Quel parcours choisir pour accéder à un IFMK?

Pour vous aider à choisir la voie qui vous correspondra le mieux, des étudiants kinésithérapeutes de toute la France vous racontent leur expérience et vous donne quelques conseils. Nous sommes cependant conscients que chacun vit un parcours personnel, avec sa motivation, ses préférences, et que les conseils donnés sont une aide mais pas une généralité.

Rapprochez-vous des IFMK et associations d'étudiants kinés les plus proches de chez vous pour rencontrer les équipes pédagogiques et étudiants lors de Journées Portes Ouvertes ou sur rendez-vous.

Quel(s) type(s) de Baccalauréat me faut-il ?

Un Baccalauréat général, de préférence.

Nous sommes tous majoritairement issus d'une terminale Scientifique (Sciences de la Vie et de la Terre plutôt que Sciences de l'Ingénieur), même si certains étudiants ont un Bac ES ou sont en cours de reconversion professionnelle.

La spécialité choisie en terminale S n'a une influence qu'extrêmement limitée (lorsqu'elle en a une) sur la réussite en PACES, L1 STAPS ou L1 Sciences.

Quelles sont les compétences nécessaires pour réussir la filière d'accès aux études de kinésithérapie ?

Dans toutes les filières, qui sont universitaires, l'**organisation** de vos journées est un point important. Il est nécessaire de choisir une filière d'accès la plus proche de chez vous pour ne pas perdre trop de temps dans les transports. Concernant la suite de votre journée, vous devrez prendre le temps nécessaire pour travailler régulièrement, en intercalant des pauses indispensables.

Développer votre **autonomie** pour travailler est indispensable au sein des filières universitaires. Les professeurs sont bien sûr à votre disposition pour toute question et demande particulière. Il est important de vous référer à eux car la démarche inverse qui se déroule généralement jusqu'au lycée n'a pas lieu.

La **concentration** est importante durant les cours, pour n'omettre aucune information essentielle pour la préparation des examens. Elle est aussi indispensable lors des périodes d'apprentissage.

L'**intérêt pour la recherche d'information** permettant de compléter votre cours est un élément facilitant la compréhension et l'intégration des enseignements. Cependant elle n'est pas indispensable dans le cas où les illustrations et références bibliographiques sont complètes et comprises par l'étudiant.

La **gestion du stress et de la fatigue** est un élément que nous mettons en avant car joue dans la préparation et la réussite des examens. Organisez-vous en avance, entraînez-vous, préparez des fiches de révisions,... Autant de techniques que d'étudiants sont disponibles pour anticiper les périodes denses de l'année. Trouvez celle qui vous est la plus adaptée !

Enfin, pour terminer cette présentation non exhaustive des compétences intéressantes pour bien commencer l'année préparant à la formation en kinésithérapie : il vous faudra de la **motivation** et garder la **détermination** en vous. Ayez **confiance** en vous, Soyez sûre de vos ambitions, et ne lâchez jamais !

Quelles sont les spécificités des filières d'accès à la formation ?

Pour la PACES :

La PACES est la filière pour laquelle les futurs étudiants kinés sont recrutés de manière prépondérante. Plus de places dans les IFMK sont donc proposées aux étudiants issus de la Première Année Commune aux Etudes de Santé.

Dans l'organisation des examens, deux sessions seulement se déroulent en fin de semestre (généralement au mois de décembre et mai). Ils laissent peu de place à l'erreur et demandent d'être performant dès le premier.

Après l'examen du premier semestre (S1), un certain pourcentage (jusqu'à 15%) des étudiants les moins bien classés se verront refuser le passage des examens du second semestre. Une réorientation est alors possible. A la fin du S2, un certain pourcentage des moins bien classés se verront refuser un redoublement (pendant un an, envisageable au bout de deux ans sous conditions).

En cas d'échec, cette filière ne permet pas de poursuite d'études dans la filière Médecine, mais peut valider des ECTS (crédits européens de reconnaissance de formation). Il est important d'envisager une filière de réorientation ou poursuite d'études, via les passerelles disponibles (vers biologie généralement) ou les autres filières d'accès en IFMK.

Pour la L1 STAPS :

La L1 STAPS est certainement la filière la plus « fermée » en termes d'accueil des étudiants. En effet, de par le nombre de demande d'étudiant et les capacités d'accueil difficilement extensibles... La FNEK travaille actuellement à la recherche de solutions avec l'ANESTAPS (association représentant les étudiants en STAPS).

Un tirage au sort peut avoir lieu dans le cas où trop de demandes ont lieu au sein d'un UFR STAPS.

Cette filière nécessite préférentiellement la pratique d'un sport ou un profil plutôt sportif de l'étudiant pour être à l'aise dans son parcours. Cependant la filière STAPS est une filière tournée vers les sciences des activités physiques avant d'être tournée vers la pratique des sports ; il est donc possible de réussir sans être particulièrement bon en sports.

Deux examens ont lieu en fin de premier et second semestre. De plus, des contrôles continus viennent souvent agrémenter ces derniers en fonction de l'UFR STAPS. Ils permettent un travail régulier et un apprentissage des connaissances sur la durée avec un réinvestissement. Une session de rattrapage est disponible, mais les étudiants souhaitant intégrer un IFMK doivent valider les unités d'enseignement en première session, donc y obtenir plus de 10/20. Cependant obtenir la moyenne ne suffit pas, car la filière demande d'être dans les meilleurs étudiants pour envisager intégrer un IFMK par la suite.

Le redoublement de la L1 STAPS pour avoir accès à un IFMK n'est généralement pas permis. En cas de non admission en institut de formation en kinésithérapie, une poursuite d'études en L2 STAPS est possible (si validation du S1 et S2).

De plus en plus de places sont ouvertes via la L1 STAPS (se renseigner auprès de l'UFR STAPS en question).

Pour la L1 Sciences – Biologie :

Cette filière est celle qui offre le moins de places aux futurs étudiants en kinésithérapie. Et pour cause, ses enseignements sont parfois plus éloignés de la kinésithérapie que ceux des deux filières précédemment évoquées.

Cette année de L1 reprend les grandes bases de la biologie animale et végétale, et d'autres enseignements tels que la géologie (dépend des UFR Sciences).

Les examens se déroulent à la fin du S1 et à la fin du S2 et intègrent généralement le contrôle continu. Le redoublement n'est souvent pas permis et comme la L1 STAPS, il est nécessaire de valider les enseignements en première session (aucun rattrapage accepté). Une poursuite d'étude est possible en L2 Sciences - Biologie en cas de non intégration d'un IFMK.

Les explications précédentes ne sont pas exhaustives et peuvent être dépendantes de l'UFR au sein duquel vous candidatez. Nous vous invitons donc à contacter les UFR en question, les associations étudiantes, ou encore rencontrer les équipes pédagogiques et étudiants lors de journées portes ouvertes pour obtenir des avis et conseils plus élargis.

Pour toute autre demande concernant le Kit d'Aide à l'Orientation des Lycéens, vous pouvez contacter la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie qui vous est présentée ci-après.

Présentation de la FNEK

La **FNEK** (Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie et Ergothérapie) est une **association créée en Février 2002** et régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle œuvre dans l'intérêt de tous les étudiants en kinésithérapie, indépendamment de tout parti politique, de tout syndicat, de toute idéologie et de toute confession.

La FNEK rassemble toutes les associations d'étudiants kinés présentes au sein de chaque institut de formation. Elle est donc constituée et dirigée selon **un mode associatif et fédératif** : les étudiants adhèrent à leur association locale, et leur association adhère à la FNEK.

La FNEK est de ce fait la **seule organisation représentative** des étudiants en kinésithérapie de France. Elle est une force vive, impulsée **par et pour les étudiants**.

Missions/Objectifs

Le travail pour l'évolution de nos études

Reconnue par les Ministères comme **l'interlocuteur privilégié portant l'avis des étudiants en kinésithérapie**, la FNEK construit jour après jour l'avenir des études de kinésithérapie.

Elle se bat pour obtenir un cursus professionnalisant de haut niveau, et pour des conditions de vie et d'études propices à la réussite de tous.

La promotion des associations d'étudiants kinés

Constituée par les associations, BDE, amicales et corps kinés de toute la France, la FNEK les accompagne, personnellement, dans leur fonctionnement et son développement au service des étudiants.

La FNEK œuvre pour la réalisation des projets de toutes les associations et de tous les étudiants dans les meilleures conditions.

La FNEK et ses associations membres prônent **les valeurs associatives** : tolérance, écoute et dialogue, citoyenneté, solidarité. Aussi, toutes leurs actions en sont imprégnées, dans leur vie interne comme dans l'organisation d'évènements et leurs relations extérieures (soirées, Téléthon, services aux étudiants, représentation...).

L'information et la formation, par et pour les étudiants kinés

La FNEK met gratuitement à disposition des étudiants les moyens de se tenir informés de l'actualité de leur formation, de leur avenir, des nouvelles des associations, partout en France :

- Elle édite un **magazine trimestriel**, « **Bilan Diagnostic Kiné** » (BDK)
- Elle publie, à la rentrée, **l'agenda FNEK**, riche en informations diverses, pour accompagner chacun tout au long de l'année.
- Elle diffuse également deux autres guides, destinés plus particulièrement aux 3èmes années bientôt diplômés : le « **Guide du Jeune MKDE** », qui fournit les informations

indispensables pour bien entrer dans la vie active, et le « **Guide de la formation continue** », qui recense les différentes formations possibles après le Diplôme d'État.

Quelques actions :

- **Actions de Formation :**
 - Congrès annuel à destination de tous les étudiants, avec des formations d'ouverture d'esprit et associatives
 - Week-end de formation (WEF) à destination de tous les étudiants, avec un parcours de formation destiné aux futurs diplômés
 - Week-end de Formation des Kinés d'Île-de-France (WEFKIF) à destination de tous les étudiants d'Île-de-France,
 - Week-end d'été axé sur des formations/débats ouverture d'esprit

- **Actions de Solidarité :** Soutien des associations locales lors des parcours du cœur, des Virades de l'Espoir, de l'Hôpital des Nounours, du mois de la Prévention, Citoyenneté, Jeunesse.

- **Soutien d'associations** ayant un intérêt pour les étudiants en kinésithérapie : partenariat majeur avec le Congrès International Francophone des Étudiants Physiothérapeutes et Kinésithérapeutes (CIFEPK), soutien à l'European Congress Physical Therapy Students (ECPTS).

Annexe : Tableau récapitulatif des places par IFMK et par université de rattachement pour la rentrée 2017 en Île-de-France *

IFMK Frais annuels de scolarité	ADERF 8 800€	APHP 184€	ASSAS 8 900€	Antenne ASSAS 8 900€	CEERRF 8 900€	EFOM 8 880€
PACES						
P5 = Descartes	30	8	20			10
P6 = UPMC	51	10				
P7 = Diderot						20 à 30
P11 = Paris Sud = KB = Orsay			15		10	20
P12= UPEC = Paris Est Créteil		8	15		10	
P13 = Bobigny = Paris Nord						
UVSQ				25	12	
STAPS						
P5 = Descartes		10	10		6	0 à 10
P10 = Paris Ouest Nanterre					5	
P11 = Paris Sud = KB			5		5	10
P12= Créteil		10				10
P13 = Bobigny = Paris Nord						
UEVE = Univ. d'Evry Val d'Essone			10			
SCIENCES						
P5 = Descartes			5			
P6 = UPMC	11 non prioritaires					
P11 = Paris Sud = KB					2	5 bio 5 physique
UVSQ				1 à 5	5	
UCP= Univ. de Cergy Pontoise			10			

IFMK Frais annuels de scolarité	ESMKP (Danhier) 11 000€	Meulan-les-Mureaux 1 750€	Saint-Maurice 444€	Saint-Michel 8 850€	Total
PACES					
P5 = Descartes					68
P6 = UPMC	70				131
P7 = Diderot			16		36 à 46
P11 = Paris Sud = KB = Orsay			16	15	76
P12= UPEC = Paris Est Créteil			16		49
P13 = Bobigny = Paris Nord			6		6
UVSQ		25 à 30		6	68 à 73
STAPS					
P5 = Descartes					26 à 36
P10 = Paris Ouest Nanterre					5
P11 = Paris Sud = KB			10	10	40
P12= Créteil			10		30
P13 = Bobigny = Paris Nord			6		6
UEVE = Univ. d'Evry Val d'Essone				8	18
SCIENCES					
P5 = Descartes					5
P6 = UPMC					(11*)
P11 = Paris Sud = KB					12
UVSQ		0 à 5		5	11 à 20
UCP= Univ. de Cergy Pontoise					10

* Les données dont nous disposons sont fournies à titre informatif et susceptibles de modifications

Contact

Ce document a été réalisé par la Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie – FNEK -, association créée en février 2002 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle œuvre dans l'intérêt de tous les étudiants en masso-kinésithérapie, indépendamment de tout parti politique, de tout syndicat, de toute idéologie et de toute confession.

Secrétariat FNEK

FNEK c/o FAGE

5 rue Frédérick Lemaître

75020 Paris

secretariat@fnek.fr

